



Elio Di Rupo

Président

Monsieur Jan DIJCK

Président

Monsieur Peeters HENNING

CEO

FBVA

Bd de la 2^{ème} Armée britannique, 625

1190 BRUXELLES

Le 20 juillet 2018

V/Réf. :

N/Réf. : EDR/GD/GL/MS/2018/13028

A rappeler s.v.p.

Monsieur le Président,
Cher Monsieur Dijck,
Monsieur le CEO,
Cher Monsieur Henning,

Votre courrier du 9 juillet 2018 relatif aux zones à faible émission m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Le PS défend la création de zones de basses émissions dans les grandes villes. Cet outil doit permettre d'améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des citoyens. Il s'agit d'un objectif fondamental pour nous.

La création de ces zones doit bien entendu s'accompagner de mesures spécifiques pour éviter les impacts sociaux négatifs pour les citoyens. Elles doivent aussi être mises en œuvre progressivement pour laisser le temps aux gens de s'adapter.

Des exonérations doivent être notamment prévues pour les véhicules Oldtimer, comme c'est le cas à Bruxelles. Le PS soutient donc bien la proposition d'exclure les véhicules anciens de plus de 30 ans et immatriculés en plaque O de la réglementation des zones à faible émission.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Monsieur Dijck, Monsieur le CEO, cher Monsieur Henning, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Elio DI RUPO